

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 6 JANVIER 2014 À 19H30, TENUE À LA SALLE GILLES-MOREAU.

Sont présent(e)s Les conseillères, Jacqueline Poirier et Hélène Roussel, les conseillers, Yves Poussard et Benoit Viel.

Sont absent(e)s La conseillère Emmanuelle Garnaud, le conseiller, Stéphane Fraser, puis le maire, Vincent More.

Tous formant quorum avec la présidence de la mairesse suppléante, Jacqueline Poirier

Est également présent Le directeur général / secrétaire-trésorier, Louis Breton

1. Mot de bienvenue à l'assemblée

La séance débute à 19:30 avec le mot de bienvenue à l'assemblée.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

ATTENDU QUE la lecture de l'ordre du jour de la présente séance a été faite à l'assemblée par la mairesse suppléante;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Hélène Roussel, appuyé par Benoit Viel, et résolu à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s,

2014-01-01

QUE le Conseil adopte l'ordre du jour sans modification.

ADOPTION ET SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 décembre 2013

ATTENDU QUE tous les membres du Conseil ont reçu une copie dudit procès-verbal, qu'ils en ont pris connaissance et renoncent donc à sa présentation lors de la présente séance;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Hélène Roussel, appuyé par Benoit Viel, et résolu à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s,

2014-01-02

QUE le Conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 décembre 2013, tenue à la salle Gilles Moreau.

4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 décembre 2013

ATTENDU QUE tous les membres du Conseil ont reçu une copie dudit procès-verbal, qu'ils en ont pris connaissance et renoncent donc à sa présentation lors de la présente séance;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Hélène Roussel, appuyé par Yves Poussard, et résolu à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s,

2014-01-03

QUE le Conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 décembre 2013, tenue à la salle Gilles Moreau.

5. Suivi des procès-verbaux du Conseil

- Le Conseil invite l'Association des plus beaux villages du Québec à établir son siège social sur le territoire de la Municipalité, mais elle n'a aucun local disponible et n'entend couvrir aucun frais inhérents pour l'association.
- Principalement dû au recours envisagé envers la firme d'ingénierie et l'entrepreneur en construction pour la réfection de la Rue du Parc-de-l'Amitié, les travaux au parc de l'Amitié se feront au début du printemps.

- Un rappel est fait sur la transmission de l'information par le responsable de l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.
- Les travaux au parvis de l'église et à l'accès de la sacristie s'effectueront au printemps. Denis Thibeault, secrétaire de la Fabrique, va déposer de nouveaux plans en janvier tout en suivant les considérations du Conseil.
- Le Conseil a adopté, conditionnellement à la soumission d'un plan détaillé de la part du comité du Parc de l'Anse, la 1^{ère} phase des travaux d'aménagement du Parc de l'Anse.
- Les clôtures municipales peuvent être commandées dès maintenant et doivent être installées aussitôt que possible.
- Le Conseil a adopté un règlement sur la tarification des services municipaux concernant les loisirs offerts au Chalet des sports uniquement. Ce règlement sera amendé pour y inclure tous les autres services municipaux à la fin janvier.

INFORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL

6. Information de la mairesse suppléante

Jacqueline Poirier résume un communiqué de COSMOSS (Communauté ouverte et solidaire pour un monde outillé, scolarisé et en santé) portant sur l'intégration socio-professionnelle qui vise essentiellement trois buts : diversifier et augmenter les lieux d'expérimentation, améliorer l'accompagnement des personnes et des employeurs dans la démarche d'intégration et le maintien en emploi, améliorer la compréhension et la continuité des services.

Jacqueline Poirier informe que les séances ordinaires du Conseil, sont habituellement le premier lundi du mois, sauf exception; que la date de tombée de l'Info-Portage est le deuxième lundi alors que sa date de publication est le troisième lundi du mois.

7. Information des conseiller(ère)s

Benoit Viel mentionne qu'il a rencontré le maire de Rivière-du-Loup avec Vincent More et Louis Breton le 4 décembre afin de discuter sur l'état des ententes communes, comme pour le service incendie, et des dossiers à régler, tels que le coût d'approvisionnement en eau potable pour le secteur résidentiel du Parc de l'Amitié, la situation du Golf de Rivière-du-Loup pour la gestion des eaux et le suivi de la demande d'annexion à la Ville de Rivière-du-Loup (pour la portion du terrain de golf sur le territoire de Notre-Dame-du-Portage).

Benoit Viel mentionne qu'il a assisté au Marché de Noël du 5 décembre et au lancement de la *Politique familiale et des aînés à l'École de Notre-Dame-du-Portage*.

Benoit Viel informe qu'il a préparé l'installation de l'arbre de Noël à la Place de l'Église et qu'il y a eu un rassemblement le 8 décembre autour de l'arbre de Noël. Deux choristes ont chanté pour cette occasion.

Benoit mentionne qu'il a rencontré le député fédéral – M. François Lapointe – avec Vincent More et Louis Breton afin de discuter des dossiers à mettre en œuvre à la Municipalité. Une rencontre intéressante qui a, entre autres, permis l'identification de deux occasions pour la Municipalité dans ses demandes de subvention: le fonds municipal vert et le 125^e anniversaire de la confédération canadienne en 2017.

Yves Poussard évoque qu'il a assisté à une deuxième réunion du Comité de loisirs le 4 décembre; la prochaine réunion est prévue en janvier. La préparation du Défi plein air était le point principal à l'ordre du jour.

Le Défi plein air est un évènement qui aura lieu le 8-9 février et qui vise à offrir une programmation d'activités intergénérationnelles.

Yves Poussard mentionne qu'il a participé à l'activité de Noël tenue le 8 décembre organisée par Marie-Anne Caron (Coordonnatrice en loisir, culture et vie communautaire).

ADMINISTRATION ET GESTION MUNICIPALE

8. Avis de motion pour le règlement sur la tarification des services municipaux

Un avis de motion est donné par Hélène Roussel pour l'adoption ultérieure d'un règlement sur la tarification des services municipaux.

9. Avis de motion pour le règlement sur la taxation foncière et les compensations municipales

Un avis de motion est donné par Benoit Viel pour l'adoption ultérieure d'un règlement sur la taxation foncière et les compensations municipales.

10. Avis de motion et dépôt d'un projet pour le règlement sur le Code d'éthique et de déontologie des élu(e)s municipaux

Un avis de motion et le dépôt d'un projet est donné par Hélène Roussel pour l'adoption ultérieure d'un règlement sur le code d'éthique et de déontologie des élu(e)s municipaux.

11. Réimpression du livre du 125^e anniversaire de Notre-Dame-du-Portage

ATTENDU QUE le Conseil a reçu une demande de Louis Vadeboncoeur pour avoir l'autorisation d'effectuer une réimpression du livre du 125^e anniversaire de Notre-Dame-du-Portage en 250 copies;

CONSIDÉRANT QUE le document est encore assujéti à la protection des œuvres littéraires et que la Municipalité en est l'auteur, via le comité spécial constitué pour l'occasion de la fête du 125^e anniversaire de Notre-Dame-du-Portage;

CONSIDÉRANT QUE la demande n'implique pas monétairement la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yves Poussard, appuyé par Hélène Roussel, et résolu à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s;

QUE le Conseil autorise Louis Vadeboncoeur à procéder à la réimpression du livre du 125^e anniversaire de Notre-Dame-du-Portage.

2014-01-04

COMMUNICATION, RELATION SOCIALE ET POLITIQUE

Nil

AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

12. Suivi du Comité consultatif en urbanisme (CCU)

ATTENDU QUE tous les membres du Conseil ont reçu une copie du procès-verbal du CCU, qu'ils en ont pris connaissance et renoncent donc à sa présentation lors de la présente séance;

ATTENDU QU'Hélène Roussel, comme responsable du CCU, présente sommairement les dossiers étudiés par le CCU à l'assemblée afin que l'attention soit accordée aux décisions du Conseil.

Il n'y a eu aucune réunion du CCU en décembre et la prochaine réunion aura lieu le 14 janvier prochain.

Malgré la récente nomination de M. Pierre Pelletier comme membre bénévole au CCU, La Municipalité est toujours à la recherche d'un autre membre au CCU. La Municipalité vous invite donc à soumettre votre candidature. Si vous êtes intéressé(e)s à participer au comité consultatif en urbanisme, veuillez faire parvenir vos coordonnées et une lettre d'intention à Louis Breton, directeur général, à l'Édifice municipal situé au 560 route de la Montagne, Notre-Dame-du-Portage. Les informations intéressantes à indiquer dans votre lettre d'intention consistent à mentionner, par exemple, votre formation ou vos expériences pertinentes, votre intérêt à être un membre bénévole au CCU, etc.

13. Suivi de la Corporation portageoise de développement (CPD)

ATTENDU QU'EN l'absence d'Emmanuelle Garnaud, comme responsable de la CDP, Louis Breton présente sommairement les dossiers en cours de la CDP à l'assemblée.

Nomination de 2 nouveaux membres à la CPD

Deux nouveaux membres ont été nommés à la CDP. Il s'agit de Jonathan Locquet et de Claude Rinfret.

Présentation du rapport annuel 2013 de la CPD

La présentation du rapport annuel s'effectuera ultérieurement par Emmanuelle Garnaud, la responsable de la CPD.

14. Changement au niveau de la formule et de l'employeur pour Animation rurale – Agent de développement à la CPD

ATTENDU QU'il y a eu une signature en 2007 d'un Pacte rural entre le ministère des Affaires municipales et des Régions et la MRC de Rivière-du-Loup visant la mise en application de la Politique nationale de la ruralité 2007-2014;

ATTENDU QUE ladite Politique vise à assurer le développement des communautés rurales et vient à échéance le 31 mars 2014;

ATTENDU QUE l'annonce du gouvernement du Québec pour le renouvellement de la Politique nationale de la ruralité 2014-2024 prévoit, notamment, la mise en place d'une approche intersectorielle à l'échelle de la MRC;

ATTENDU QUE la signature des pactes entre le gouvernement et la MRC ont amené à l'embauche d'agent(e)s de développement travaillant avec les milieux ruraux à la réalisation de plusieurs projets;

ATTENDU QU'il y a eu une consultation le 24 septembre 2013 proposant différents scénarios pour l'application de la prochaine Politique nationale de la ruralité;

ATTENDU QUE le scénario retenu consiste à l'embauche d'un(e) coordonnateur(trice) des agent(e)s, également jumelé(e) à 2 municipalités et l'embauche de 3 agent(e)s, jumelé(e)s à 3 ou 4 municipalités et œuvrant dans des projets intermunicipaux;

ATTENDU QUE ce scénario permet notamment d'alléger la gestion des projets, favoriser la rétention des agents et assurer la complémentarité des interventions des agents entre eux avec l'ensemble des partenaires du territoire de la MRC;

ATTENDU QUE l'employeur actuel des agents est la Corporation de développement communautaire du KRTB;

ATTENDU QUE la Corporation n'est plus en mesure d'assumer cette tâche et que la MRC propose d'assumer cette responsabilité;

ATTENDU QUE la municipalité de Notre-Dame-du-Portage est d'accord avec le scénario proposé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Roussel, appuyé par Yves Pousard, et résolu à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s;

2014-01-05

QUE le Conseil :

- accepte de recevoir les services des agent(e)s de développement ruraux pour les fins de l'application de la Politique nationale de la ruralité;
- accepte le scénario consistant à l'embauche d'un(e) coordonnateur(trice) des agent(e)s, également jumelé(e) à 2 municipalités et l'embauche de 3 agent(e)s, jumelé(e)s à 3 ou 4 municipalités et œuvrant dans des projets intermunicipaux;
- accepte qu'une entente de financement d'une durée de 3 ans intervienne à cet effet entre la MRC de Rivière-du-Loup et la municipalité de Notre-Dame-du-Portage;
- autorise le maire/mairesse et le/la directeur(trice) général(e) et secrétaire-trésorier(e), à signer pour et au nom de la municipalité tout document pouvant s'avérer nécessaire pour l'application de la nouvelle Politique de la ruralité et d'allouer les crédits nécessaires pour la mise en œuvre de l'embauche des agent(e)s.

15. Résolution pour l'Agent de développement : satisfaction, appui et sollicitation

ATTENDU QU'il a un changement de formule et d'employeur à Animation rurale et que les postes d'agent(e)s de développement vont être touchés;

ATTENDU QU'il y aura un appel de candidature pour les nouveaux postes d'Agent(e)s de développement;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil est satisfait des services que Gérald Dionne rend pour et avec la communauté de Notre-Dame-du-Portage, à travers son rôle d'agent de développement à la Corporation portageoise de développement et de liaison avec la Municipalité et les autres organismes communautaires présents sur le territoire de la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Roussel, appuyé par Yves Poussard, et résolu à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s;

2014-01-06

QUE le Conseil :

- appuie sans réserve la mise en candidature de Gérald Dionne pour les nouveaux postes d'agent(e)s de développement;
- souhaite ardemment que Gérald Dionne demeure l'agent de développement affecté à la communauté et au territoire de Notre-Dame-du-Portage.

16. Demande de commandite de la CDP pour un montant de 4 000 \$

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de commandite pour contribuer aux projets de la Corporation portageoise de développement pour un montant de 4 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE cette demande s'accorde avec la politique en place et que la Municipalité désire y contribuer;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité octroyait 3 000 \$ à la CDP dans ces budgets antérieurs;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yves Poussard, appuyé par Benoit Viel, et résolu à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s,

2014-01-07

QUE le Conseil accorde 3 000 \$ de commandite à la CDP et l'appuiera davantage selon ses projets.

17. Demande de subvention pour l'aménagement du Parc de l'Anse dans le cadre du programme d'infrastructures Québec-Municipalités, volet Municipalité amie des aînés (PIQM-MADA)

ATTENDU QUE le Conseil a identifié et reportera prochainement le projet d'aménagement du Parc de l'Anse comme l'un de ses projets prioritaires (à la séance extraordinaire de l'adoption du budget et du programme triennal d'immobilisation pour l'année 2014 au 27 janvier 2014);

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a présenté un projet de préservation et de valorisation du littoral côtier avec l'aide du comité ZIP estimé à 98 465 \$ (côté nord de la route du Fleuve);

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a modifié son projet afin d'en diminuer les coûts et de maximiser la rencontre de ses objectifs dans le concept d'aménagement du Parc de l'Anse;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a déjà investi 37 830 \$ entre 2012 et 2014;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit solliciter l'aide financière gouvernementale pour faire un projet de cet envergure;

ATTENDU QUE la Municipalité veut une aide financière de 100 000 \$ dans le cadre du programme d'infrastructures Québec-Municipalités, volet Municipalité amie des aînés (PIQM-MADA) et qu'elle doit investir 25 000 \$ en argent et/ou en nature;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Roussel, appuyé par Yves Poussard, et résolu à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s;

2014-01-08

QUE le Conseil mandate Louis Breton, le directeur général, pour élaborer et soumettre une demande de subvention pour un montant de 100 000 \$ dans le cadre du programme d'infrastructures Québec-Municipalités, volet Municipalité amie des aînés (PIQM-MADA).

En conséquence, la Municipalité va investir 25,000 \$ en argent et/ou en nature.

18. Nomination des personnes désignées au niveau municipal pour la surveillance des cours d'eau et l'enlèvement d'obstructions

ATTENDU QUE la MRC de Rivière-du-Loup souhaite désigner des employés des municipalités locales pour exercer les pouvoirs prévus à l'article 105 de la Loi sur les compétences municipales (LCM), conformément à la politique de gestion des cours d'eau en vigueur;

ATTENDU QUE dans sa résolution #2009-04-453, la municipalité de Notre-Dame-du-Portage approuvait son adhésion à l'entente intermunicipale relative à la surveillance des cours d'eau et à l'enlèvement des obstructions, proposée par la MRC de Rivière-du-Loup, et autorisait le maire et le directeur général à signer, pour et au nom de la municipalité de Notre-Dame-du-Portage, ladite entente;

ATTENDU QUE le terme initial de l'entente intermunicipale se termine au 31 décembre 2013 à 24 heures et qu'elle a été automatiquement renouvelée à défaut d'avis contraire;

ATTENDU QUE le terme de la seconde période de l'entente intermunicipale est fixé au 31 décembre 2018 à 24 heures;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Benoit Viel, appuyé par Hélène Roussel, et résolu à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s;

QUE la municipalité de Notre-Dame-du-Portage :

- 1) informe la MRC qu'elle recommande Gaston Lamarre et Fernand Dumont pour exercer respectivement les fonctions de personne désignée principale et celle de personne désignée substitut tel que prévu à l'entente intermunicipale;
- 2) maintient ces choix jusqu'au terme de la seconde période de l'entente intermunicipale ou jusqu'à ce qu'une nouvelle résolution les modifie.

19. Résolution pour les travaux au Parc de l'Amitié

ATTENDU QUE le Conseil a décidé d'évaluer la possibilité d'un recours contre la firme d'ingénierie et/ou l'entreprise de construction qui ont travaillé sur la Rue du Parc-de-l'Amitié et que la résolution #2013-12-247 en fait état;

CONSIDÉRANT QUE les travaux sont prévus en régie et que la Municipalité n'a fait que commander les matériaux nécessaires pour l'instant;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yves Poussard, appuyé par Benoit Viel, et résolu à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s;

QUE le Conseil :

- approuve les dépenses pour les matériaux achetés afin de compléter les travaux sur la Rue du Parc-de-l'Amitié pour un montant estimé à 15 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports;
- assure que les travaux sur la Rue du Parc-de-l'Amitié seront exécutés aussitôt que possible, conformément au montant estimé, dont la gestion incombe à la Municipalité;

2014-01-09

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

20. Demande de subvention pour un assistant-sauveteur et un moniteur de terrain de jeux dans le cadre du programme Accord emplois d'été Canada (AEEC)

ATTENDU QUE la Municipalité a employé 5 personnes pour son terrain de jeux et 9 personnes pour la piscine municipale en 2013;

ATTENDU QUE les besoins en ressources humaines seront de 15 personnes plutôt que de 14 personnes en 2014, soit 5 pour le terrain de jeux et 10 pour la piscine municipale;

CONSIDÉRANT QUE la piscine municipale est une infrastructure à portée régionale et qu'elle jouit d'un achalandage considérable;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Benoit Viel, appuyé par Yves Poussard, et résolu à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s;

2014-01-10

QUE le Conseil mandate le directeur général à soumettre une demande de subvention pour un assistant-moniteur et un moniteur de terrain de jeux dans le cadre du programme Accord emploi d'été Canada (AEEC).

21. Demande de subvention pour la réalisation de l'évènement Défi plein air le 8-9 février prochain dans le cadre du programme de soutien financier en loisir de l'Unité Régionale de loisir et de sport (SFL-URLS)

ATTENDU QUE la Municipalité est membre de l'URLS et que son projet Défi plein air répond aux objectifs et aux exigences du programme de soutien financier en loisir (SFL);

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité sollicite un appui financier à l'URLS d'un montant de 1 000\$ pour compléter le montage financier de son projet Défi plein air;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yves Poussard, appuyé par Hélène Roussel, et résolu à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s;

2014-01-11

QUE le Conseil mandate Louis Breton, directeur général, de soumettre une demande de subvention à l'URLS cadre du programme de soutien financier en loisir de l'Unité Régionale de loisir et de sport (SFL).

22. Proclamation des « Journées de la persévérance scolaire » du 10 au 14 février, demande de la Communauté Ouverte et Solidaire pour un Monde Outillé, Scolarisé et en Santé (COSMOSS)

ATTENDU QUE le Conseil a reçu une demande de COSMOSS pour proclamer des journées dédiées à la persévérance scolaire;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre des Journées sur la persévérance scolaire, il apparaît important d'encourager chaque jeune et sa famille à persévérer pour l'obtention d'une première diplomation;

CONSIDÉRANT QUE la persévérance scolaire et la réussite éducative permettent à ces jeunes de développer leur plein potentiel, d'obtenir un emploi, d'accéder à l'autonomie financière et de participer à la vie sociale et économique de leur municipalité dans leur ensemble;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Roussel, appuyé par Benoit Viel, et résolu à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s;

2014-01-12

QUE le Conseil proclame officiellement les journées du 10 au 14 février, « Journées de la persévérance scolaire ».

HYGIÈNE DU MILIEU, SÉCURITÉ CIVILE ET MESURES D'URGENCE

Nil

PARTICIPATIONS, SUBVENTIONS ET COMMANDITES

23. Demande de commandite de la Sûreté du Québec pour la réalisation du projet IMPACT-2014

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de commandite pour contribuer au projet IMPACT 2014, piloté par la Sûreté du Québec;

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'un évènement de sensibilisation portant sur les risques inhérents à la consommation d'alcool et de drogue, sur les dispositions à prendre lors d'accidents graves, sur une simulation en salle d'urgence, et qu'il touche les élèves de l'École Notre-Dame-du-Portage;

CONSIDÉRANT QUE cette demande s'accorde avec la politique en place et que la Municipalité désire y contribuer;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yves Poussard, appuyé par Benoit Viel, et résolu à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s,

2014-01-13

QUE le Conseil accorde 100 \$ de commandite à la Sûreté du Québec.

24. Demande de commandite de La Ressource – organisme régional d'aide aux personnes handicapées

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de commandite pour contribuer à l'achat d'équipement pour les personnes handicapées;

CONSIDÉRANT QUE cette demande ne s'accorde pas avec la politique en place car les personnes touchées ne résident pas nécessairement sur le territoire de la Municipalité et qu'il est possible de contribuer directement à ces personnes, avenant le cas;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yves Poussard, appuyé par Benoit Viel, et résolu à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s,

2014-01-14

QUE le Conseil n'accorde aucune commandite à l'organisme La Ressource.

25. Demande de commandite du journal **Le Mouton noir**

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de commandite pour contribuer au journal indépendant, non-partisan, d'opinion et d'information à thématique régionale;

CONSIDÉRANT QUE cette demande ne s'accorde pas avec la politique en place et que la Municipalité ne désire pas y contribuer;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yves Poussard, appuyé par Benoit Viel, et résolu à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s,

2014-01-15

QUE le Conseil n'accorde aucune commandite au journal **Le Mouton noir**.

SUIVI BUDGÉTAIRE ET APPROBATION DES COMPTES

26. Liste des autorisations de dépenses et des déboursés effectués par délégation

ATTENDU QUE tous les membres du conseil ont reçu une copie des listes sélectives des chèques et des prélèvements de même que le rapport des salaires nets pour le mois de décembre 2013, et qu'ils en ont pris connaissance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Benoit Viel, appuyé par Hélène Roussel, et résolu à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s,

2014-01-16

QUE toutes les autorisations de dépenses et des déboursés effectués par délégation soient approuvées pour un montant totalisant 110 766,01 \$.

PÉRIODE DE QUESTIONS / RÉPONSES ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

27. Période de questions / réponses facultatives

Des citoyens adressent leurs questions au conseil. Le conseil répond dans la mesure du possible et met en charge son directeur général du suivi des questions demeurées sans réponse.

Les thèmes abordés sont :

- **Information sur la prochaine séance de la MRC de Rivière-du-Loup** – La prochaine séance ordinaire de la MRC de Rivière-du-Loup se fait le 16 janvier à 20h00 au 310, rue Saint-Pierre, Rivière-du-Loup.
- **Compte de taxe** – Un citoyen demande s'il n'est pas possible de recevoir le compte de taxe par courriel. Or, il s'agit certainement d'une possibilité, mais qui ne se réalisera pas cette année. D'ailleurs, l'accès au rôle d'évaluation sur internet devrait aussi être possible.
- **Règlement sur l'utilisation de l'eau potable** – Une citoyen s'interroge s'il y a un quota attribué en ce qui concerne l'eau potable. Actuellement, il n'y a pas de quota, mais l'utilisation de l'eau potable est tout de même encadrée par plusieurs dispositions au règlement. L'ajout d'un quota dans le règlement sera évalué par la Municipalité.
- **Livre du 125^e anniversaire de Notre-Dame-du-Portage** – Un citoyen a fortement exprimé son désaccord sur la réimpression du livre du 125^e anniversaire de Notre-Dame-du-Portage en stipulant qu'il s'agit là d'un livre sur les hommes, qu'aucune femme n'y ait représenté alors qu'elles font aussi partie de l'histoire de la Municipalité.
- **Zone industrielle** – Suite à l'interrogation d'un citoyen, le directeur général a fait un résumé des démarches entreprises par la Municipalité jusqu'à

maintenant. Autrement, une chose est certaine, c'est que la Municipalité sera fixée définitivement sur la possibilité de constituer une zone industrielle dès cette année. Ensuite, elle procédera en conséquence pour les situations problématiques actuelles.

28. Levée de l'assemblée

Sur la proposition d'Hélène Roussel l'assemblée est levée à 21:52.

Jacqueline Poirier
Mairesse suppléante

Louis Breton
Directeur général / Secrétaire-trésorier